

8 octobre

Dans le cadre de la semaine provinciale de la prévention incendie, les membres de votre Service incendie ont effectué des activités pour la sensibilisation au public.

Les évacuations des écoles ont été effectuées cette année avec l'application de fumée artificielle pour voir la réaction des élèves et des professeurs. Les deux évacuations se sont déroulées dans les normes et les temps d'évacuation étaient en dessous de 3 minutes.



11 octobre

Pour terminer la semaine de prévention, votre Service incendie avait invité les citoyens de Saint-Lucien et Saint-Félix pour le remplissage et inspection des extincteurs portatifs.

Nous avons sur les lieux un représentant (Frédéric Demers) de la compagnie Protection incendie MCI. L'unité mobile pour les inspections et recharges des extincteurs ABC était dans la cour de la caserne incendie.

Les citoyens des deux municipalités ont apporté près de 100 extincteurs portatifs. Dans ce nombre, nous avons 40 extincteurs qui ont reçu la maintenance de 6 ans qui consiste au remplacement de la poudre ABC, remplacement de l'agent propulseur et maintenance des pièces intérieures.

La norme NFPA 10 sur les extincteurs demande de retirer les extincteurs qui ont été fabriqués avant 1984. Notre activité nous a donc permis de retirer environ 30 extincteurs fabriqués avant 1984. Dans ce nombre, nous avons 14 extincteurs qui n'avaient plus d'agent propulseur. Les propriétaires de ces extenseurs auraient couru un grave danger s'ils avaient été obligés de s'en servir lors d'incendie, car la poudre ABC n'aurait pas été projetée pour faire l'extinction.

Cette activité avait un coût de 0 \$ pour la municipalité. Les citoyens qui devaient avoir une maintenance devaient déboursier 15 \$ et les inspections visuelles étaient gratuites.



PRÉVENTION INCENDIE

PAR JOEL PERRON, DIRECTEUR INCENDIE/PRÉVENTIONNISTE

